

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L' A.B.C.S.M DU 06 JUILLET à 11H AU PAVILLON MOULLIERE

Etaient présents 6 administrateurs sur 9

Monsieur Didier BOLAMPERTI

Monsieur Marc LAINE

Monsieur Dominique ALIX

Madame Sandrine MAUBECHE

Monsieur Pierre SOLIGNAC

Monsieur Patrick HERBAUT

Absents : Monsieur Gil GUILLAUME, Monsieur Jacque ROZE, Monsieur Alain TOUSSAINT

Auditeur libre : Monsieur Fabrice BLANC (licencié pétanque)

Introduction de la réunion :

La parole a été prise par Monsieur Didier BOLAMPERTI.

En janvier 2020 aura lieu la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et elle sera l'occasion de faire le point sur notre premier mandat.

Monsieur Didier BOLAMPERTI annonce la démission de Monsieur Gil GUILLAUME au poste de responsable de la section parisienne. Il le remercie pour son investissement à ce poste qui lui a demandé une grande détermination et beaucoup de patience.

Jusqu'à la prochaine assemblée, un interim sera assuré par Monsieur Daniel SAUTIER épaulé par Monsieur Claude CHABALIER.

Monsieur Didier BOLAMPERTI a ensuite évoqué le bilan sur les 6 premiers mois de la section Pétanque. Il insiste sur l'importance de la mise en place d'un « staff » encadrant les licenciés pour optimiser les résultats. A cet effet, il a présenté Monsieur Fabrice BLANC comme futur administrateur suite au non renouvellement de mandat de Monsieur Jacques ROZES.

Monsieur Didier BOLAMPERTI rappelle l'importance de bien structurer les deux sections sportives afin de leur apporter une autonomie au sein de l'A.B.C.S.M.

Avant la fin de l'année, notre association comptera :

- deux administrateurs à la Pétanque, deux membres dans son bureau dot un chargé de la communication et un aux relations avec la fédération.
- deux administrateurs à la Parisienne et un membre à son bureau qui reste à trouver.
- un administrateur aux jeux de société en la personne de Monsieur Patrick HERBAUT avec trois membres à son bureau qui sont Monsieur José RIBEIRO, Monsieur Claude BLEUX et Monsieur Paul GORDANO.

Monsieur Pierre SOLIGNAC assure l'intendance et l'économat avec le concours de Dominique ALIX à la buvette et à la parisienne ainsi que l'assistance d'Alain TOUSSAINT aux travaux.

L'A.B.C.S.M est donc en mesure d'établir un organigramme fonctionnel clair et précis qui permettra aux sociétaires de poser leurs questions aux bons interlocuteurs.

La mise en oeuvre de cette organisation transversale permettra à Monsieur Alain TOUSSAINT et Monsieur Didier BOLAMPERTI de laisser la place au premier trimestre 2021 à Madame Sandrine MAUBECHE seule à posséder le carnet d'adresse politique des Mairies de Paris, Charenton et Saint Maurice pour l'obtention des subventions et la pérennité de l'A.B.C.S.M. A travers son expérience professionnelle, elle est également qualifiée pour externaliser la comptabilité si toutefois l'A.B.C.S.M ne trouvait pas cette compétence parmi les sociétaires.

Depuis le début de son mandat en tant que secrétaire générale, elle a une relation stable avec les sociétaires de toutes les sections.

Pour accompagner la transition, Monsieur Alain TOUSSAINT et Monsieur Didier BOLAMPERTI garderont leur siège jusqu'à la fin de leur deuxième mandat.

Monsieur Didier BOLAMPERTI précise que les travaux de tous ordres seront menés à terme et le budget de fonctionnement allégé d'autant.

2) SITUATION FINANCIERE

En l'absence de Monsieur Alain TOUSSAINT, Monsieur Didier BOLAMPARTI prend la parole.

Au 04 juillet, l'A.B.C.S.M a 8 655 euros sur son compte.

3) SECTIONS SPORTIVES :

a. Rapport d'activité de Mr Marc LAINE sur les 6 mois :

Monsieur Marc LAINE constate des résultats médiocres sur ces 6 premiers mois. Les joueurs ne sont pas qualifiés au Championnat Individuel et à la Coupe de France.

Il précise tout de même que les féminines se sont bien défendues ainsi que l'équipe des vétérans qui reste en première division.

En coupe du Val de Marne, l'équipe perd malheureusement en quart de final.

Il déplore les résultats nuls des équipes lors du concours mixte qui a eu lieu au club le 30 juin dernier.

Monsieur Marc LAINE parle ensuite d'un ressenti de certains sociétaires à savoir une animosité de certains joueurs de parisienne à l'encontre des joueurs de pétanque.

Monsieur Dominique ALIX lui assure qu'une telle animosité n'existe pas et qu'il n'y pas lieu de parler de clan. Les administrateurs s'entendent tous pour tout mettre en oeuvre pour que ce ressenti s'estompe sachant que d'ici deux ans l'A.B.C.S.M sera avant tout un club de pétanque.

b. Constitution du bureau de la Pétanque

Monsieur Didier BOLAMPERTI rappelle à Monsieur Marc LAINE l'importance de constituer un bureau permettant d'assurer à la section pétanque une réelle autonomie tant en matière de communication que de relation avec la fédération et le comité.

c. Quid de la nomination d'un administrateur au poste de responsable adjoint section pétanque

Monsieur Fabrice BLANC prend la parole et propose sa candidature au poste d'administrateur. Comme le prévoit les statuts, le conseil va donc créer un poste de responsable adjoint à la section pétanque. En attendant l'assemblée générale, Monsieur Didier BOLAMPERTI donne pouvoir à Monsieur Fabrice BLANC pour assurer les entraînements de pétanque du samedi matin.

Les entraînements lui ont permis de cerner les qualités sportives et humaines des joueurs. Comme il le rappelle, l'entente entre joueurs lors d'un concours est primordial. Les entraînements permettent donc des échanges et de déceler les affinités des joueurs, leurs faiblesses et leurs potentiels.

Six joueurs sont en nette progression depuis la mise en place des entraînements : Messieurs Bernard GEZO, Stéphane PETIT, Didier GRISON, Jacques MALOISEL, Thierry MOONEN et Nicolas DONNART.

d. Démission de Mr Gil GUILLAUME à compter du 30 septembre :

Jusqu'à la prochaine assemblée, un interim sera assuré par Monsieur Daniel SAUTIER épaulé par Monsieur Claude CHABALIER. Puis, lors de l'assemblée il proposera sa candidature au poste de responsable de la section parisienne.

e. Forum associatif des villes de Charenton et Saint Maurice les 07 et 08 septembre :

Madame Sandrine MAUBECHE rappelle l'importance de la présence des responsables de chaque section lors de ces forums afin de faire découvrir la pétanque, la parisienne et les jeux de cartes aux visiteurs.

4) INTENDANCE :

a. Désignation à la pétanque d'un membre bénévole pour les poubelles :

Monsieur Didier BOLAMPERTI déplore que ce soit toujours les mêmes sociétaires, entre autres Monsieur Pierre SOLIGNAC, Monsieur Firmin AUBRY et Monsieur Michel PERONEILLE qui sortent les poubelles le lundi soir. Il demande que chaque responsable de section nomme des sociétaires pour les sorties de poubelles afin que s'instaure un roulement équitable.

b. Désignation de volontaires Pétanque et Parisienne pour le rangement du club une fois par mois :

Après deux premiers samedi de rangement, Madame Sandrine MAUBECHE constate l'échec de cette initiative. Seule Monsieur Jean RAYNAUD s'est porté volontaire pour le rangement du club. Elle regrette que les sociétaires ne soient pas des bénévoles mais des assistés. Elle espère donc que tout à chacun consacrera un peu de son temps pour les prochains premiers samedi du mois au rangement du club.

c. Réservation de la salle Toffoli à la mairie de Charenton à une date qui conviendra à Monsieur GICQUEL un samedi ou un dimanche en janvier 2020 par Mme Sandrine MAUBECHE :

Madame Sandrine MAUBECHE va envoyer un courriel afin de faire une demande officielle.

d. Mise en place d'un jeu de clefs pour les toilettes des femmes :

Un jeu de clef sera mis à disposition à la buvette extérieure pour les toilettes des femmes. De plus, Monsieur Marc LAINE demande qu'un jeu de clef de la machine à café soit rangé sous le meuble de la dite machine afin de faciliter son entretien.

5) EVENEMENTS :

a. Lundi 16 juillet visite de Mme DEGRAVE, numéro 1 des parcs et bois de Paris. La plus grande bienveillance sera demandée aux sociétaires ce jour là.

b. Concours de Parisienne le 20 juillet (concours de ville)

c. Finale du Tête à Tête (si Christian est disponible) qui se déroulerait le vendredi 12 juillet à 17 h 30. Il opposera Monsieur Christian LECERF à Monsieur Jean-Baptiste MAUBECHE.

d. Concours interne de tête à tête à la pétanque le 19 juillet à 18 h 30 ouvert à tous. Les inscriptions se font auprès de Monsieur Alexandre (Alex) VANDIER ou de Monsieur Marc LAINE.

e. Dimanche 29 septembre : Fête du jumelage des villes de Saint Maurice et Saint Maurice du Valais - Privatisation du club à la demande de Monsieur Igor SEMO. Il souhaite la présence des sociétaires Mauritiens à cet événement.

6) DIVERS :

- a. Monsieur Jacques ROZES ne se représente pas au Conseil.
- b. Site internet : Nomination officielle de Monsieur Nicolas DONNART en charge du site internet.

La séance a été levée à 12H45.

La Secrétaire Générale
Sandrine VERRET MAUBECHE

Le Président de l'A.B.C.SM
Didier BOLAMPERTI